



46 infrastructures hospitalières vont bénéficier de moyens financiers. «Aucun projet légalement recevable n'a été écarté», reconnaît Alda Greoli. De son côté, le ministre du budget Jean-Luc Crucke entend «responsabiliser les hôpitaux».

Sur les 57 hôpitaux et infrastructures psychiatriques en Wallonie vont donc bénéficier de nouveaux moyens financiers: *«Je suis particulièrement heureuse que ce dossier ait abouti.»* Alda Greoli, ministre de la santé, insiste sur la qualité des soins et la proximité avec l'ensemble des habitants. Avec 2,34 milliards en 5 ans pour 46 hôpitaux. Les projets consistent pour l'essentiel en des investissements dans les bâtiments, dans les parkings, ainsi que les abords. *«Sur base de la réalité à venir des réseaux, le plan pourra évidemment être adapté. Le plan avalise des briques mais aussi des équipements (couveuses, brancards...)»*, ajoute la ministre.

Qui paie les 2,3 milliards?

Pour chacun de ces volets, les hôpitaux concernés se voient attribués un prix moyen au mètre carré ainsi qu'un nombre de mètres carrés maximum admissible. Le budget attribué englobe tant le bâti que le matériel et les équipements nécessaires. *«La décision prise aujourd'hui permet d'entamer les travaux indispensables sans attendre, en rencontrant nos besoins à long terme dans ce secteur primordial que sont les hôpitaux. Ce premier plan s'inscrit dans un objectif plus global de reconstruction totale du parc hospitalier wallon en 35 ans et il n'en coûtera pas un euro aux patients, même si la couverture des investissements apparaîtra sur leur facture hospitalière.»*

Pour chaque projet, l'hôpital devra trouver 28% du financement demandé essentiellement via la rétrocession d'honoraires et la Région apportera 72%. *«Au bout des 5 premières années, la somme maximale à déboursier sera de 107 millions par an. Au bout des 35 ans prévus pour la rénovation de l'ensemble des hôpitaux wallons, ce sont 240 millions d'euros par an qui seront à charge de la Région»*, ajoute Alda Greoli.

Pour rappel, en mars 2018, la ministre de la Santé avait lancé un appel à projets portant sur le premier plan de construction à établir selon les règles du nouveau mécanisme wallon de soutien au financement des infrastructures hospitalières. *«Il prévoit de travailler désormais via le prix maximal d'hébergement à la journée d'hospitalisation. Chaque hôpital se voit de la sorte octroyer une capacité de financement public*

en adéquation avec les prestations réalisées en son sein. Cela permet de s'assurer de la meilleure utilisation possible des deniers publics tout en maintenant un cadre propice à des soins de santé de qualité proposés par des opérateurs responsables, avec des choix opérés sur base de critères objectifs dans un cadre budgétaire soutenable.»

Responsabiliser les hôpitaux

Afin d'éviter tout dérapage, le ministre wallon du Budget, Jean-Luc Crucke a rappelé qu'il avait mis en place «un monitoring budgétaire sérieux, et un rapport sera fait tous les 6 mois au gouvernement. A court terme, il n'y aura pas d'impact parce que peu de dossiers seront déjà lancés en 2019. L'impact pour la Région sera donc lissé dans le temps et aucun emprunt n'est nécessaire. Ce nouveau système est plus responsabilisant pour les hôpitaux (car le risque repose partiellement sur eux)».

Parmi les dossiers attendus, deux ont été recalés: celui du centre neurologique de Fraiture en Condroz parce qu'il dépend à présent du CHU de Liège et «qu'aucun financement n'est prévu pour les hôpitaux universitaires» et celui du Beau Vallon à Saint-Servais à Namur «parce qu'il n'était pas éligible», précise la ministre.

Pertes de lits

A présent, il reste la question centrale: quel sera l'impact de ce plan sur la diminution du nombre de lits? Entre 10 à 15% de pertes de lits selon les premières estimations... mais attention ce chiffre peut fluctuer en fonction des reconditionnements prévus et à prévoir. La ministre s'est montrée prudente sur cette question...

Les projets concernés		
Hôpital	Localité	Montant (1)
Vivalia - Cliniques du Sud Luxembourg	Arlon	9.214.421,11 €
Centre Hospitalier Epicura	Ath	22.896.609,72 €
Vivalia - Centre universitaire psychiatrique (CUP)	Bertrix	2.468.876,40 €
Centre Hospitalier Epicura	Boussu/Hornu	42.616.847,62 €
Centre Hospitalier Interrégional Edith Cavell	Braine-l'Alleud	14.703.482,00 €
Centre Hospitalier Le Domaine	Braine-l'Alleud	28.085,00 €
Grand Hôpital de Charleroi (GHdC)	Charleroi	306.984.467,58 €
CHU de Charleroi - ISPPC	Charleroi	4.135.277,00 €
Clinique Notre-Dame de Grâce	Charleroi-Gosselies	14.165.235,00 €
Centre de Santé des Fagnes	Chimay	2.087.355,00 €
CHU UCL-Namur Dinant	Dinant	23.370.697,23 €
Clinique psychiatrique des Frères Alexiens	Henri-Chapelle	4.890.065,41 €
Centre Hospitalier Chrétien	Hermalle-sous-Argenteau/Heusy	1.547.000,00 €
Centre Hospitalier Régional de Huy (CHRH)	Huy	19.407.875,00 €
Centre Hospitalier Universitaire Tivoli (CHU Tivoli)	La Louvière	93.554.527,14 €
Centres Hospitaliers de Jolimont (Jolimont-Lobbès)	La Louvière/Lobbès	148.031.201,00 €
Vivalia - Centre Hospitalier de l'Ardenne	Libramont	267.208.327,83 €
Intercommunale de Soins spécialisés de Liège (ISOSL - Centre spécialisé)	Liège	3.046.365,00 €
Centre Hospitalier Régional de la Citadelle	Liège	292.475.169,63 €
Intercommunale de Soins spécialisés de Liège (ISOSL - Centre psychiatrique)	Liège	11.425.299,55 €
Centre Hospitalier Chrétien	Liège/Saint-Nicolas/Waremme	1.375.298,58 €
CHS Clinique neuropsychiatrique Notre-Dame des Anges	Liège-Glain	10.583.820,00 €
Clinique André Renard	Liège-Herstal	7.218.676,99 €
Centre Hospitalier spécialisé "L'accueil"	Lierneux	33.233.453,11 €
Clinique Reine Astrid	Malmedy	5.214.904,79 €
Centre psychiatrique Saint-Bernard	Manage	9.374.459,24 €
Vivalia - Institut Fammenne Ardenne Condroz (IFAC)	Marche-Bastogne	25.889.036,38 €
CHU Psychiatrique de Mons-Borinage	Mons	45.692.690,00 €
Centre Hospitalier Psychiatrique Chêne aux Haies	Mons	8.902.414,00 €
CHR Mons-Hainaut	Mons/Boussu	102.216.654,00 €
CHU André Vésale - ISPPC	Montigny-le-Tilleul	5.595.656,42 €
Centre Hospitalier de Mouscron	Mouscron	10.159.374,40 €
CHU UCL-Namur Sainte Elisabeth	Namur	26.396.721,65 €
Centre Hospitalier Régional de Namur	Namur	24.589.510,58 €
Clinique Saint-Luc	Namur-Bouge	42.443.887,50 €
Centre Neuropsychiatrique Saint-Martin	Namur-Dave	6.226.046,56 €
Centres Hospitaliers de Jolimont (Nivelles)	Nivelles	82.556.119,00 €
Centre Hospitalier Neurologique William Lennox	Ottignies-Louvain-La-Neuve	29.381.997,00 €
Clinique Saint Pierre	Ottignies-Louvain-La-Neuve	140.874.540,00 €
CHR Sambre et Meuse	Sambreville	26.464.494,86 €
Centre Hospitalier Bois de l'Abbaye	Seraing/Waremme	5.311.946,16 €
Centre Hospitalier de la Haute Senne	Soignies	7.580.000,00 €
Centre Hospitalier de Wallonie Picarde (Chwapi)	Tournai	172.441.535,01 €
CRP Les Marronniers	Tournai	53.326.894,50 €
Centre Hospitalier Régional de Verviers	Verviers	57.796.833,00 €
Silva Medical asbl	Waterloo/Wavre	18.424.258,99 €
Total (1)		2.243.528.406,94 €
Total général (2)		2.347.769.489,00 €

(1) Travaux de construction totaux acceptés par l'AViQ, hors TVA, hors frais généraux et hors équipements

(2) Travaux et équipements autorisés sur les 5 premières années, TVAC et frais généraux compris